

HIGHRISE

LA CAUTION IMMOBILIÈRE



UNE **SOLUTION** NOVATRICE
SUR LE **MARCHÉ LOCATIF**



**Partenaire
Chambre**

HIGHRISE SAS





UN VÉHICULE FINANCIER RÉVOLUTIONNAIRE

HIGHRISE est une société de courtage en assurances et d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement.

Sa spécialisation : la caution immobilière pour les particuliers dans le cadre de la location.

HIGHRISE a mis au point un contrat de sûreté financière qui est une Garantie Autonome à Première Demande.

Cette garantie a pour vocation de remplacer le classique dépôt de garantie versé par le locataire moyennant un abonnement annuel.

Ce véhicule financier, dont l'abonnement sera payé annuellement par le locataire, va garantir le paiement du dépôt de garantie au propriétaire ou à son mandataire, en général l'agence immobilière qui est en charge de la gestion de son bien.





NOTRE OFFRE

HIGHRISE propose un contrat dont le coût de l'abonnement annuel reste modique (à partir de 59 €).

C'est une solution très avantageuse pour le locataire qui n'a plus à déboursier une somme conséquente qui grèvera son budget.

C'est également une garantie pour le propriétaire et/ou son mandataire, couvert(s) par cette garantie autonome à première demande en cas de dette locative.



HIGHRISE intervient immédiatement lors de la réception de la demande de mise en jeu de la garantie du propriétaire ou de son mandataire avec un paiement du dépôt de garantie par virement bancaire en 48 heures.

La garantie porte exclusivement sur les cas suivants :

- *Désordres constatés dans le bien loué*
- *Non-paiement d'un mois de loyer*



LES AGENCES IMMOBILIÈRES : NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



HIGHRISE met à disposition des agences immobilières, qui sont ses partenaires exclusifs, sa plateforme de souscription et de paiement en ligne.

Les agences immobilières ont toute latitude pour la sélection de leur clientèle, de la même façon qu'elles opèrent habituellement dans leur cadre professionnel.

Elles peuvent visionner à tout moment l'état de leur portefeuille et contrôler les paiements.

HIGHRISE, dans le cadre d'un partenariat conclu avec chaque agence immobilière ou groupe, ou groupement, selon les cas, offre une rémunération forfaitaire par adhésion.

Cette rémunération est récurrente, le temps du paiement par le locataire de son abonnement.



REPRISE DES PORTEFEUILLES

Les dépôts de garantie conservés par les agences immobilières ne donnent lieu à aucune rétribution d'aucune sorte. C'est une gestion gratuite ainsi que du temps passé non indemnisé lors des sorties de locataires.

HIGHRISE vous offre l'opportunité de vous rémunérer chaque année sur votre portefeuille clients.

Il suffit pour cela d'informer vos clients de notre solution, de leur rembourser leur dépôt de garantie et de les faire adhérer à notre programme de dispense de dépôt de garantie.

C'est un véritable avantage économique et social dont ils bénéficieront grâce à vous. Et vous profiterez de la publicité qu'ils feront dans leur entourage.



VOS AVANTAGES

Financier : qu'il s'agisse de nouveaux locataires ou de la souscription de votre portefeuille existant, vous êtes rétribué de la même façon.

Et vous bénéficiez de la récurrence sur les abonnements.

Temps : Vous n'avez plus de gestion financière à réaliser lors des départs des locataires :

- *Ou l'état des lieux ne fait l'objet d'aucune observation et le dossier est terminé : C'est nous qui stoppons dans ce cas l'abonnement et résilions l'adhésion du locataire au programme de dispense de dépôt de garantie.*
- *Ou vous nous signalez un problème : nous vous adressons immédiatement et par virement bancaire le montant du dépôt de garantie.*

Charge ensuite à nos services de récupérer auprès du locataire le montant de l'avance du dépôt de garantie.





VOTRE SÉCURITÉ

HIGHRISE, en sa qualité d'intermédiaire, dispose d'accords spécifiques notamment avec la société ARCH Insurance (EU) dac.

Ces sociétés bénéficient d'une note financière A.

Une copie de ces accords peut vous être remise sur simple demande.





HIGHRISE, vos contacts :



Patrice GILLES

Président



Dean FINLAY

Vice-Président, COO



Isabelle COMBELLES

Directrice Générale Déléguée,
Directrice Juridique et DRH



Mohand TERKI

Directeur Commercial France
07 66 55 96 75 - mohand.terki@highrisebonds.eu



Joël KHANANO

Directeur du Système d'Information



Malusi TOWO

Responsable Développement IT



LA CAUTION IMMOBILIÈRE

HIGHRISE SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 euros
Société de courtage en assurances et d'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement- Sûretés financières pour les particuliers
Siège social : 96, rue de Miromesnil, 75008 Paris / Siège administratif, tous services : 2, rue
Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse
RCS Paris 978 851 103 – APE 6622Z

Tél. 05 61 33 66 99 – email : contact@highrisebonds.eu - Site web : www.highrisebonds.eu
RC professionnelle et garantie financière souscrites auprès de Liberty Specialty Markets
Europe (Liberty Mutual Insurance Europe) - Membre de l'Association Professionnelle ENDYA
Immatriculation ORIAS n° 24001496 (www.orient.fr) - Entreprise contrôlée par
l'ACPR – Médiateur : le.mediateur@mediation-assurance.org



